

Couvent franciscain St-Jean-et-Ste-Marie de Bratislava / Pozsony

Auteur principal

de CEVINS Marie-Madeleine

Reste à faire

- retrouver les références des sources des infos < ???
- se procurer ORTVAY en entier, notamment II/1 (p.215-224 et 252-267), II/3, p. 204
- compléter avec travaux de Judit Majorossy et édition des Protocollum Testamentorum (?)
- suivre attentivement le projet d'édition des sources manuscrites médiévales de la ville de Bratislava (et d'autres villes de Slovaquie)
- étoffer avec des références à l'historiographie slovaque

Rédaction

Terminée

1) Identifiants et bref historique du couvent

Numéro (Cartes)

309

Géoréférencement

POINT (17.107957 48.1447798)

Ordre

OFM

Province mendiante en 1500

Hongrie

Provinces mariantes entre 1220 et 1550

Province mendiante entre 1250 et 1500

Province mendiante

Hongrie

Custodie

Győr

Pays entre 1220 et 1550

Pays entre 1250 et 1500

Pays entre 1250 et 1550

Royaume de Hongrie

Pays actuel

Slovaquie

Localité actuelle

Bratislava

Localité en allemand

Pressburg

Localité en hongrois

Pozsony

Localité en latin médiéval

Posonium

Type de localité

Grande ville marchande

Présence d'un autre couvent mendiant

Non

Sociographie de la localité

[Marchand\(s\) et artisan\(s\)](#)

Lieu de rassemblement le plus proche

[Place de marché](#)

Début d'intervalle année de fondation

[1250](#)

Fin d'intervalle année de fondation

[1290](#)

Année de fermeture

Précisions dates de fondation et de fermeture

Première mention écrite du couvent en 1290, mais fondation remontant au règne de Béla IV ou de Ladislas IV.

Résumé

v.1250-1270 Fondation du couvent, sous le vocable de saint Jean l'Évangéliste

1271, 1273 Destructures causées par les campagnes d'Ottokar II de Bohême, suivies d'une reconstruction par le roi Ladislas IV

1297 (25 mars) Consécration en grande pompe par l'archevêque d'Esztergom de la nouvelle église du couvent, dédiée à la Vierge de l'Annonciation, en remplacement de l'ancienne église, la chapelle Saint-Jean

1297-1782 Le couvent a la cure du couvent de Clarisses de la ville (Sainte-Marie-Madeleine), ce qui occasionne de nombreuses interventions de leur part pour défendre les biens des soeurs

1327 Chapitre provincial dans ce couvent (le seul jusqu'en 1544)

1439 Incendie

v.1450-1455 Importants travaux de reconstruction et d'agrandissement

1480 Incendie

1490 La demande de transfert à l'Observance effectuée par le roi Mathias Corvin est interrompue par sa mort

1526 L'occupation par les Ottomans du centre de la Hongrie fait de ce couvent le refuge de nombreux frères venus de Hongrie intérieure, ainsi que le lieu de dépôt de ce qu'ils ont pu sauver de leurs archives (certaines s'y trouvent encore) ; c'est dans le réfectoire du couvent que Ferdinand de Habsbourg est

acclamé roi le 17 décembre

1529 Les frères s'enfuient en lieu sûr face aux Ottomans en marche sur Vienne ; la ville tente de transformer l'église en paroisse mais le roi Ferdinand ordonna sa restitution aux frères

1541 La ville étant devenue la capitale de la Hongrie royale, de nombreux assemblées se tiennent dans ce couvent ; tous les chapitres de la province marianiste de Hongrie s'y réunissent de 1544 jusque vers 1650

1786 Fermeture du couvent

2) Documentation connue sur le couvent

Bibliographie générale

KARÁCSONYI János, *Szent Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, Budapest, 1922-1924, t. I, p. 228-242

KÓSA Eugenius, *Antiquarii provinciae sanctae Mariae in Hungaria ordinis Minorum a.p.n. Francisci strictioris observantiae collectanea 1206-1774* [inédit]

MASZÁRIK Viktor, *A Szűz Máriáról nevezett Sz. Ferenczrendű tartomány pozsonyi zárdájának, templomának, kápolnáinak és góth stílusú templom tornyának története*, Pozsony, 1897

ORTVAY Tivadar, *Pozsony város története* [Histoire de la ville de Bratislava], Pozsony, 1892-1912, 7 vol.

ROMHÁNYI Beatrix, *Kolostorok és társaskáptalanok a középkori Magyarországon*, Budapest, 2000, p. 53

Aspects économiques

ORTVAY Tivadar, *Pozsony város története* [Histoire de la ville de Bratislava], Pozsony, 1892-1912 (7 vol.) :

- t. 2, vol. 1, p.215-224, 252-267
- t. 2, vol. 3, p.204
- t. 2, vol. 4, p.500-508

Description architecturale :

HENSZLMANN Imre, *Magyarország csúcsíves műemlékei* [Les monuments architecturaux gothiques de Hongrie], Budapest, 1875-1876, vol. II, p. 97

ORTVAY Tivadar, *Pozsony város története* [Histoire de la ville de Bratislava], Pozsony, 1892-1903, 4 vol., ici t. 2, vol. 1, p. 215-224 et 252-267

Sources

Sources manuscrites :

Archives Municipales de Bratislava, *Protocollum Testamentorum* I (= testaments enregistrés par la municipalité, voir détail dans Testaments)

Magyar Nemzeti Levéltár, Országos Levéltár (Budapest)

- DL 1472 (= termes de la tutelle exercée par les frères de ce couvent sur les Clarisses de Bratislava, 8 septembre 1297)
- DF 277238 (= confirmation par le gardien du couvent de l'état des paiements dus au titre de la décime pontificale par un archidiacre, 20 avril 1312)
- DF 250370 (= sentence du vicaire général d'Esztergom interdisant aux curés de ponctionner le produit des tournées de quête des frères de ce couvent, 21 février 1414)
- DF 239424 (= versement d'un capital de 100 livres associé à une fondation anniversaire, 2 mars 1421)
- DF 286772, fol.163 (= rachat d'une maison arrentée aux frères, 17 avril 1421)

- DL 43917 (= attestation du versement aux frères par le conseil de ville du prix de la vente d'une moitié de maison, 2 juin 1432)
- DF 274759 (= admission dans la confraternité de l'ordre des membres de la confrérie Notre-Dame rattachée à ce couvent, 8 avril 1461)
- DF 250299 (= arbitrage du vicaire général d'Esztergom restituant aux frères un pré légué par un bourgeois et son épouse pour des messes anniversaires, 29 et 30 juillet 1417)

Sources imprimées :

BUNYITAY Vincze, RAPAICS Rajmond, KARÁCSONYI János (éd.), *Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis. Egyháztörténelmi emlékek a magyarországi hitújítás korából*, Budapest, t. I-V, 1902-1912

- t. II, p. 141-142 n°132 (= ordre donné par le roi Ferdinand à la ville de contraindre le monnayeur Jean Haller à verser son loyer aux frères, 21 juin 1531)
- t. III, p. 439 n°451 (= ordre de la reine Anne aux membres du conseil de lieutenance de Hongrie d'obliger les frères à stocker l'avoine destiné aux troupes, 20 février 1540)
- t. III, p. 441-442 n°454 (= réponse du conseil signifiant à la reine que cette mesure est réservée aux cas d'extrême urgence, 3 mars 1540)
- t. IV, p. 192-194 n°158 (= testament de l'évêque d'Eger Ferenc Frangepán, 22 janvier 1543)
- t. V, p. 298 n° 271 (= don de 50 florins par le roi Ferdinand de Habsbourg, 10 février 1550)
- t. V, p. 538 n° 513 (= livraison de froment et de vin aux frères sur ordre du roi Ferdinand, 16 juin 1551)

de CEVINS Marie-Madeleine (éd.), *Koldulórendi konfraternitások a középkori Magyarországon (1270 k. - 1530 k.)*, Pécs, 2015, n°8, p. 272-273 (= admission dans la confraternité de l'ordre des membres de la confrérie Notre-Dame rattachée à ce couvent, 8 avril 1461)

FEJÉR György (éd.), *Codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis*, Buda, Regia Universitas, 1829-1844

- VI / 2, p. 52-53 (= indulgences épiscopales, 1296)

FEJÉRPATAKY László, *Magyarországi városok régi számadáskönyvei*, Budapest, 1885, p. 75 (= versement de sommes d'argent au couvent par la municipalité, 14 mai 1411)

Monumenta Vaticana historiam regni Hungariae illustrantia, Vatikáni Magyar Okirattár, Series I, Budapestini, 1887-1891, vol. II, series 1, p. 376-377 n°75 (= testament de Jean Bevenuti, 21 septembre 1310)

3) Discours et normes économiques des frères du couvent

Textes normatifs

Le 21 février 1414, en réponse aux plaintes adressées à lui par les membres du couvent franciscain Sainte-Marie de Bratislava, selon lesquelles les curés ponctionnaient le prodes des quêtes, le vicaire général d'Esztergom Mathieu de Vicedominis enjoignit aux curés et recteurs soumis à la juridiction de l'archevêque d'Esztergom de considérer les frères de ce couvent comme des "pauvres du Christ", dont la nourriture était obtenue uniquement par la mendicité :

tanquam Christi pauperes, quibus, ut prefertur, solum mendicitas prebet alimentum.

< MNL DF 250370

4) Décideurs, agents et intermédiaires économiques

Patronus

Patronus

Origine sociale et géo.

Roi ou prince

Commentaire patronus

Le 29 septembre 1290, le duc d'Autriche Albert I^{er}, alors maître de la ville, ordonna à ses percepteurs de ne pas prélever de taxe sur les denrées transportées par ou à l'intention des frères du couvent – qui s'approvisionnaient à Vienne depuis le début de la tutelle autrichienne sur la ville et ses environs (1287-1291).

< KARÁCSONYI I, p. 230 (d'après Archives franciscaines de Bratislava, Lad. I, fol. 9, n°2)

Privilèges économiques accordés au couvent

[Exemption de péages et autres taxes](#)

Agents externes

Agent externe

Type d'agent externe

Confrater
Syndicus

Date de mention

1522

Nombre

1

Détail

Une charte du roi Louis II exemptant le *confrater* ou *syndicus* du couvent franciscain de Bratislava de toute taxe pesant sur un terrain précis fut transcrite par un frère du couvent nommé Ladislav Kaboli en 1522.

< KÓSA, p. 168

5) Biens et revenus fonciers (stables) du couvent

Biens et revenus fonciers

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Pré

Année de première mention

1417

Bien foncier : Provenance

Donation

Evolution dans le temps

Donné au couvent de Bratislava par testament avant 1415 (voir Testaments), ce pré (*pratum*) fut occupé cette année-là par un bourgeois nommé Johannes dictus Gualter (*Gvaltél, Gwalter*) ; le gardien Ulric s'étant plaint au primat en 1417, celui-ci interrogea de nombreux témoins, suite à quoi le pré fut reconnu comme appartenant officiellement aux frères par le vicaire général d'Esztergom Mathieu Vicedomini le 29 ou 30 juillet 1417.

< MNL DF 250299

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Maison urbaine

Année de première mention

1421

Bien foncier : Mode d'exploitation

Location

Précisions mode d'exploitation

Situation :

fuer der Stat an Tuna newsidel aynthalben zenechst etwan de(!)
Nicklas Schricken, iczund Hanns des pelesdarffer, anderthalben
zenechst etwan Petrens des Sneyder vnd icz Cristan des Reeffeler

Valeur monétaire

8 livres deniers, rente de 10 deniers par an

Revenus fonciers

Loyer

Evolution dans le temps

Le 17 avril 1421, le gardien du couvent nommé Ulric (*Vlreich*) reconnu devant la ville que Claire *Clara dye Vnuerrichtin* a racheté sa maison assujettie à une rente annuelle de 10 deniers (*von czehen schilliphenning*),

rente qu'elle devait audit gardien et à tout le couvent (*dem selbigen pruder Vlreich vnd dem ganczen Conuent in vnser Frawen Closter*), ceci en payant 8 livres deniers (*acht phunt phennig*).

La charte relative au paiement de l'intérêt perd donc sa valeur.

< MNL DF 286772

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Maison urbaine

Année de première mention

1432

Précisions mode d'exploitation

Situation dans la ville :

an dem halben Tayl des haws, das dogelegen ist in der vorgeantten Stat Prespurgk, gelegen bey den Fleischpenkchen, hinden an dem Ratthaws

Valeur monétaire

10 pièces d'or

Evolution dans le temps

Le 2 juin 1432, le gardien Grégoire reconnaît avoir reçu du conseil de ville la somme de 10 pièces d'or (*czehen rott guldem in golt*), pour la vente d'une moitié de maison à Philippe *Kwersauf* et son épouse Anne.

< MNL DL 43917

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Maison urbaine

Année de première mention

1529

Année de dernière mention

1531

Précisions mode d'exploitation

En 1529-1531, un atelier royal de frappe monétaire fut installé dans une partie du couvent à la demande de *Joannes Haller*, qui promet de verser un loyer en échange :

quemadmodum Joannes Haller a priore prefti monasterii
habitationes nonnullas pro cussione menete conduxisset, pro
quibus mensibus singulis etiam aliquam pecuniam eidem solvere
promisisset

Mais *Joannes Haller* refusa de s'en acquitter et les frères s'en plaignirent au roi Ferdinand. Celui-ci ordonna à la ville le 21 juin 1531 de contraindre Jean Haller à verser son dû ; il demanda aussi à la ville de cesser d'imposer des hôtes au couvent, ce qui nuisait à son état.

< BUNYITAY *et alli* (éd.), II, p. 141-142 n°132

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Étuves, bains publics

Année de première mention

1655

Bien foncier : Mode d'exploitation

Location

Précisions mode d'exploitation

Étuves (bains publics) situées près de la petite porte d'accès à la ville, mentionnées en 1655 comme appartenant au couvent ; son locataire (bailleur) remet alors 20 florins de loyer au couvent.

< ORTVAYI II, 4, p. 502-503 (d'après KÓSA p. 298).

Mais on ignore depuis quand ces étuves appartenaient aux frères.

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Moulin (ou part de moulin)

Année de première mention

1655

Nom

Vödric

Précisions mode d'exploitation

Moulin situé dans le quartier de Vödric, à l'état d'abandon, avec jardin et carrière de pierres, mentionné comme appartenant au couvent vers 1650 (?).

< ORTVAYI II, 4, p. 502-503 (d'après *Protocollum V. Conventus Posoniensis* p. 130)

Bilan(s)

Peu de biens ou revenus fonciers dans l'ensemble, comme le soulignait déjà Tivadar Ortvay (ORTVAY II, 4, p. 502).

Selon l'historiographie ancienne, en application de la bulle de 1517, les frères de ce couvent se défirent de tous leurs biens fonciers, soit en les restituant à leurs anciens propriétaires, soit en convertissant la dotation des fondations perpétuelles en argent. (ORTVAY, II, 4, p.504)

Après la disparition du couvent d'Eisenstadt, ce couvent reçut (après 1552) 50 florins de revenus provenant des biens fonciers de l'ancien couvent d'Eisenstadt, ainsi que les revenus du couvent de Nitra (60 mesures de farine sur le moulin "ami" et 16 florins de cens des paysans cultivant les terres de l'ancien couvent), jusqu'à la reconstruction de celui-ci (après 1587).

< ORTVAY II, 4, p. 503 (d'après *Protocollum V. Conventus Posoniensis*, 130-131)

6) Biens et revenus non fonciers du couvent

Biens et revenus non fonciers

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Revenus fiscaux (péage, taxe de marché, droits de justice, dîmes)

Date de mention

1278-1290

1503

1578

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

un quart du péage (terrestre) de la ville

Observations

Concession du quart du péage terrestre de Bratislava aux frères, faite par Ladislas IV pour les aider (comme ceux de Nitra) à se relever des destructions commises par Ottokar II de Bohême, selon la tradition.

Concession renouvelée (ou faite, en réalité ?) par le roi Wladislas II Jagellon en 1503, puis confirmée par le roi Rodolphe I^{er} de Habsbourg en 1578.

< KARÁCSONYI I, p. 229 (d'après Primási Levéltár, f. 18, n°125)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Revenus fiscaux (péage, taxe de marché, droits de justice, dîmes)

Date de mention

1294

1503

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Observations

En 1294, Pierre et Benoît ffis de Thomas, en leur nom, celui de leurs épouses et de leurs héritiers, concèdent au couvent le 12e du produit de leur péage portuaire située sous la citadelle de Bratislava, sur le Vödric :

Redditum seu proventum de quadam duodecima parte portus navigii extra dicta civitatem Posoniensem neme Vizvár super flumen Danubii sub castro Posoniensi existente.

< ORTVAY II, 4, p. 502

Les frères percevaient toujours ce revenu en 1503.

< ORTVAY II, 4, p. 502 (d'après KÓSA, p. 298)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Salaire pour activités d'écriture (scribe, notaire, enquêteur, ...)

Date de mention

1312

...

Provenance de bien ou revenu non foncier

Autorisation

Revenus argent ou nature

?

Observations

Les frères de ce couvent, et notamment le gardien, apparaissent comme témoins ou authenticateurs dans de nombreuses chartes effectuant des transactions, à partir de 1312 :

- 20 avril 1312 : le gardien Étienne, au nom des frères du couvent, atteste l'état des paiements dus par l'archidiacre Jean au titre de la décime pontificale au cardinal légat Gentile

< MNL DF 277238

Mais rien n'indique que les frères recevaient une rétribution pour leur participation à ces procédures, qui fait presque de leur couvent un *locus credibilis*.

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1317

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Rapport de possession

En vertu de son testament dressé le 2 février 1317, Pierre curé de Žitný ostrov / Csallóköz, non loin de Bratislava (*Petrus, plebanus de Sancta Cruce de Chullokwz*), légua 2 vignes (*duas vineas*) situées sur le mont de

Bratislava à sa soeur, à condition qu'elle donne chaque année (*singulis annis*) sur la première de ces vignes un *census* correspondant à 8 urnes de vin (*singulas octo urnas vini*) aux frères du couvent franciscain de Bratislava, sauf cas d'intempérie ou autre phénomène affectant les vendanges.

condicione huiusmodi interposita, quod de una vinea singulis annis, ad quemcunque de mundo devolvatur, fratribus minoris de Posonio, singulas octo urnas vini perpetue teneantur dare et solvere,

Il prend la même disposition à l'égard de son église paroissiale Sainte-Croix de Žitný ostrov / Csallóköz.

< ???

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Subvention périodique (en argent)

Date de mention

1394

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

4 marcs par an

Observations

En 1394, Thomas, fils de Vesszös de Zselizs, Benoît de *Twirch* et Pierre fils de Thomas *Dodt*, les héritiers de Nicolas *Dalasz* et de sa femme Barbe (en tant qu'époux de leurs filles), bourgeois (*cives*) de Bratislava, accordent au couvent une substantielle aumône perpétuelle destinée à l'alimentation des frères : 4 marcs de deniers par an sur le douzième du produit du gué situé près du château fluvial de Bratislava.

< KARÁCSONYI I, p. 232 (d'après Archives franciscaines de Bratislava, Lad. I, fol.9, n°1)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Subvention périodique (en argent)

Date de mention

1411

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

3 livres et 80 deniers

Observations

Versement mentionné dans les comptes municipaux à la date du 14 mai 1411, en tant que versement annuel.

Nota alhie is ze merkchen alle dinste vnd besunderlichen die dinste dy wir jerlich dienen dem gardian vnd dem convent in Vnser Frawen kloster (...) [le 14 mai 1411].

Item wir haben ausgericht dem gardian vnd dem convent zu Vnser Frawen kloster von **dryn vnd dreyssig phuntt newer den. vnd achtzik phennig** derselben munzze, dyne wir **alle jar jerlich drew phuntt newer den. vnd achtzik phennig**, do von haben wir den dinst awsgericht vnczt auf den kunftigen sand Mertten tag [... le 14 mai 1411].

< FEJÉRPATAKY (éd.), p. 75

NB : il peut s'agir de subventions périodiques versées à titre d'aumône, mais aussi du remboursement (par la ville) d'un emprunt (total de 33 livres).

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Quête

Date de mention

1414

Observations

Le 21 février 1414, suite aux plaintes adressées à lui par les membres du couvent franciscain Sainte-Marie de Bratislava, le vicaire général d'Esztergom Mathieu de Vicedominis interdit aux curés et recteurs relevant de la juridiction de l'archevêque d'Esztergom d'exiger des frères venus quêter des aumônes sur le territoire de leur paroisse (*pro petendis elemosinis*) de leur retirer, comme certains le faisaient jusqu'à présent, un quart ou la moitié du produit des aumônes récoltées (*non sinunt in eorum parochiis elemosinas*) ; ils doivent les considérer comme des pauvres du

Christ, dont la nourriture est obtenue par la mendicité (*tanquam Christi pauperes, quibus, ut prefertur, solum mendicitas prebet alimentum*), en vertu des enseignements évangéliques, et donc les accueillir sans les ponctionner ; sans quoi, ils seront passibles des peines prévues à l'encontre des transgresseurs des constitutions des pères et des décisions du vicaire général (*tanquam notorios statutorum sanctorum patrum et mandati nostri transgressores*).

< MNL DF 250370

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Don pour travaux sur les bâtiments

Date de mention

1457

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Observations

Don de la municipalité au couvent pour la réalisation d'une crèche de Bethléem dans l'église des frères.

< KARÁCSONYI I, p. 234 (d'après HENSZLMANN II, p.97)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Don pour travaux sur les bâtiments

Date de mention

1459

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Rapport de possession

Don de la municipalité au couvent pour la restauration du dortoir commun.

< KARÁCSONYI I, p. 234 (d'après HENSZLMANN II, p.97)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Subvention périodique (en argent)

Date de mention

1472

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

4 marcs viennois par an

Observations

Selon le testament de Ladislas de Szentgyörgy, dressé le 27 février 1472 (voir détail dans Testaments).

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1472

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

15 ou 14 mesures de farine + 26 seaux de vin par an

Observations

Selon le testament de Ladislas de Szentgyörgy, dressé le 27 février 1472 (voir détail dans Testaments).

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1472-1503

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

1 à 2 seaux de vin par an ou cire

Observations

Entre 1472 et 1503, au moins 6 testateurs de Bratislava léguaient leur vigne à leurs héritiers en posant comme condition de livrer aux frères du couvent 1 à 2 seaux de vin par an.

< KARÁCSONYI I, p. 232-233 (d'après KÓSA p.299-400)

Détail des livraisons de vin / moût pesant sur les tenanciers ou cultivateurs (viticulteurs) des vignes des monts de Bratislava :

- sur le mont *Kollgrues* : Léonard Steirer devait livrer 1 seau 1/2 de vin / moût par an
- sur le mont *Hochgangel* : Pierre Fajcsang 1 seau 1/2 de vin / moût, Étienne Eipner et Michel Zimmermann 1 mesure (*Viertel* ?) de vin / moût par an
- sur le mont *Hausberg* : Pierre Fajcsang 1 seau 1/2 de vin, Michel Peckin 1/2, Jacques Leosner 1 Viertel
- sur le mont *Schöndorffer* : Jean Tailenkesz le jeune, Jean Stampfer, le pêcheur Haistel, Blitznaw et Wolfgang Zeyrhel 1/2
- sur le mont *Testen* : Jaces Hettewer 1 seau et le clerc Schmidel 1 seau
- sur le mont *Saxen* : Pierre Echer 1/2, Jean Maurer 1

< ORTVAY II, 4, p. 503, note 3 (d'après *Protocollum V. Conventus Posoniensis*, 130-131) mais sans fournir aucune date

Certains exploitants de ces vignes (viticulteurs) devaient des contributions en cire :

- sur le mont *Rampff* : Balthazar Paumgartner, Michel Stueber, 1 livre 1/2 de cire chacun par an ; Nicolas Schwartz 1 livre de cire

< ORTVAY II, 4, p. 503, note 3 (d'après *Protocollum V. Conventus Posoniensis*, 130-131) mais sans fournir aucune date

NB : ni le nom original ni la valeur des mesures indiquées ("seau", "livre", "quart") ne sont connus, faute d'accès direct aux documents, ce qui entrave des estimations quantitatives.

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1480

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

étouffe + huile + grain

Observations

À partir de 1480 (?), la municipalité de Bratislava versa régulièrement au couvent, à titre d'aumône, des biens en nature, pour les besoins des frères :

- étoffe pour leur habillement
- huile et grain pour leur alimentation

< KARÁCSONYI I, p. 234 (d'après HENSZLMANN II, p.97)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Don pour travaux sur les bâtiments

Date de mention

1502

Observations

La municipalité de Bratislava apporta son soutien matériel à la construction de la chapelle Saint-Sébastien, érigée pour (prier pour) éloigner la peste.

< KARÁCSONYI I, p. 231 (d'après KÓSA, p. 393)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Subvention périodique (en argent)

Date de mention

1516-1526

1756 (dernière mention)

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

200 florins par an

Observations

Le roi Louis II Jagellon accorda chaque année au couvent une somme de 200 florins, à prélever sur le trésor de la Chambre royale ; ses successeurs Habsbourg firent de même jusqu'en 1756 (dernière mention de cette subvention).

< KÓSA, p. 300 ; MASZÁRIK, p. 10 ; ORTVAY II, 4, p. 504

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Somme d'argent (ponctuelle)

Date de mention

1550

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

50 florins

Observations

Le 10 février 1550, le roi Ferdinand ordonna au camérier de la cour de faire un versement de 50 florins aux frères de ce couvent (*religiosis fratribus monasterii Posoniensis*) - premiers cités devant les "frères" de Trnava (32 florins), [seul couvent franciscain observant de la liste] Pápa (50 florins) et Beregove / Beregszász (32 florins) - *in elemosinam ex camere nostre Hungarice*.

< BUNYITAY et alii (éd.), V, 298 n°271

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1551

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

froment et vin

Observations

Le 16 juin 1551, depuis Vienne, le roi Ferdinand de Habsbourg ordonne que des livraisons annuelles de blé et de vin soient prélevées chaque année sur les revenus de l'archevêché d'Esztergom pour assurer la subsistance des frères :

ut dictis fratribus singulis annis deputatum numerum tritici et vini iuxta consilium et opinionem vestram ad eorum sustentationem, ex proventibus archiepiscopatus Strigoniensis

Il insiste en préambule sur leurs difficultés de subsistance, en réponse à leur demande :

Interpellarunt nos humiliter N. fratres ordinis sancti Francisci monasterii Posoniensis, ne miseros illos, qui penitus victu carent, deserere, sed ipsis gratiose providere dignaremur

< BUNYITAY *et alii* (éd.), V, p. 538 n°513

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

? (avant 1526)

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

huile (valeur 2 florins)

Observations

La ville de Bratislava était tenue de livrer aux frères chaque année, pour le Carême, de l'huile pour une valeur de 2 florins.

< MASZÁRIK, p. 8 (sans date)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

? (avant 1526)

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

1 veau + 1 seau de vin + 60 pains + 2 florins

Observations

Les bourgeois de Bratislava devaient livrer aux frères chaque année, pour la Chandeleur:

- 1 veau

- 1 seau de vin
- 60 pains
- 2 florins.

< MASZÁRIK, p. 8 (sans date)

Bilan(s)

Très nombreux revenus non fonciers, ponctuels ou périodiques. Ils sont aussi le reflet de la riche documentation médiévale dont disposent la ville et le couvent.

Rien n'indique que la tutelle des frères de de couvent sur les Clarisses de la ville, avec les prérogatives afférentes, définies par le cardinal diacre Mathieu le 8 septembre 1297, procurait des revenus supplémentaires aux frères.

< KARÁCSONYI I, p.231-232 ; MNL DL 1472

Dans les années 1550, Ferdinand I^{er} se préoccupa vivement des problèmes de subsistance de ce couvent en ordonnant à ses trésoriers de leur livrer des vivres ou de leur donner de l'argent (1550, 1551, 1557, 1558) ; mais son successeur Maximilien II (roi de Hongrie à partir de 1564) les abandonna à leur sort.

< KARÁCSONYI I, p. 240

7) Structure des dépenses du couvent

Structures des dépenses

Structure des dépenses

Poste de dépenses

Dîme

Catégorie de dépense

Ordinaire

Observations

En 1502, le gardien du couvent nommé Ulric et le custode de Gy?r nommé Benoît obtiennent une attestation selon laquelle les frères ne sont pas soumis au versement de la dîme.

< KARÁCSONYI I, p. 234 (d'après Archives franciscaines de Bratislava, Lad. XXXVI n°12)

8) Cadre de vie des frères : bâtiments et équipements

Eglises conventuelles

Eglise conventuelle

Période de construction

v.1250 puis 1278-1297 puis v.1450-1455

Etat général

Le tremblement de terre de 1590 ayant provoqué l'effondrement de la voûte de l'église, les bâtiments actuels remontent en grande partie au XVII^e siècle.

Seuls vestiges médiévaux : le chœur et le clocher.

< ORTVAY II, 1, p.215-224

Nefs - Choeurs - Plans



[Source](#)

1. chapelle Saint-Jean (ancienne église du couvent), sur le côté nord de la nouvelle église, transformée en chapelle après 1297 et partiellement reconstruite au XV^e
2. église de l'Annonciation : nef à un seul vaisseau ; 40 x 11m

< ROMHÄNYI, p. 53

L'église Notre-Dame de l'Annonciation comprenait plusieurs chapelles et autels :

- chapelle des défunts (1494)
- chapelle Saint-Sébastien (1502), à côté de la sacristie, fondée par la municipalité en lien probablement avec la peste
- autel Sainte-Anne (1517)
- autel Saint-Christophe (1511)

< ORTVAY II, 4, p. 505

Equipements

[Orgue](#)

Organiste mentionné en 1502 et en 1533.

< KARÁCSONYI I, p. 234 (d'après Archives franciscaines de Bratislava, Lad. XXXVI n°5 12 et KÓSA p. 223, 226)

Observations phase de construction

Construction de la deuxième église, consacrée à la Vierge de l'Annonciation, entre 1278 et 1297 ; clocher du milieu du XIV^e siècle

La chapelle Saint-Jean fut restaurée autour de 1361.

Importants travaux d'agrandissement de l'église principale entre 1450 environ et 1455 ; sous le règne de Mathias Corvin, des bancs et chaises spécifiques furent installés pour les seigneurs et les prélats de passage.

Le tremblement de terre de 1590 ayant provoqué l'effondrement de la voûte de l'église, les bâtiments actuels remontent en partie au XVII^e siècle.

< ROMHÄNYI, p. 53 ; KARÁCSONYI I, p. 230-231

Batiments conventuels

Batiment conventuel

Etat général

Participation de la municipalité à la réfection du dortoir commun en 1459 (voir Biens non fonciers).

Dégradations liées au logement des gens de guerre et de l'avoine à partir des années 1530 (voir *infra*).

Le tremblement de terre de 1590 ayant provoqué la destruction d'une partie du cloître, celui-ci fut reconstruit à partir de 1616.

Observations

Le 21 juin 1531, le roi Ferdinand ordonna à la ville de cesser d'imposer des hôtes au couvent, ce qui nuisait à son état :

Ceterum accepimus displicenter, quod monasterium prefatum a devotissimis condam Christianis, sumptibus non exiguis erectum per frequentissimos hospites, qui per vos imponuntur, desolaretur.

< BUNYITAY *et alli* (éd.), II, p. 142 n°132

Le 20 février 1540, la reine Anne ordonna au conseil de lieutenance de Hongrie d'obliger les frères du couvent à ouvrir leurs portes pour stocker de l'avoine, ce qu'ils avaient refusé jusqu'à présent ; le conseil répondit le 3 mars à la reine que, selon les droits et privilèges du royaume, cela était réservé aux cas d'extrême urgence (*nisi ex maxima urgente necessitate*), en faisant au passage l'éloge des frères.

< BUNYITAY *et alli* (éd.), II, p. 439 n°451 et III p. 441-442 n°454

9) Economie du salut

Tombes

Tombe

Année de réalisation

1310

Identité du défunt

Jean Bevenuti de Ilice

Sociographie du défunt

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Observations sur la tombe

Le 21 septembre 1310, *Johannes Bevenuti de Ilice*, familier (*familiaris*) du cardinal légat Gentile originaire du diocèse de Todi, choisit par testament de

se faire ensevelir dans le couvent franciscain de Bratislava :

In primis quidem, si contigat eum mori de presenti infirmitate,
iunxit ac voluit sepelliri corpus suum apud locum fratrum Minorum
de Posonio.

Il lègue ses biens situés à Todi à ses proches, et ceux situés à Bratislava à l'apothicaire qui l'a soigné, en demandant de les affecter aussi pro anima (sans plus de précision). Mais il ne cite à aucun moment les Franciscains, même parmi les témoins.

< MVH II / 1, p. 376-377 n°75

Explication : pour ce serviteur de légat originaire d'Italie, être enseveli chez les Franciscains de la ville où il se préparait à mourir (et où il n'y avait pas d'autre couvent mendiant masculin) était peut-être une évidence voire une obligation, puisque c'était l'institution la plus liée à Rome, à la différence des églises séculières, paroissiales notamment (exemples similaires signalés en d'autres lieux de la Chrétienté).

Bilan tombes

Voir aussi Testaments (avec enterrement au couvent).

Nombreuses demandes de sépultures de prélats hongrois, exilés en Hongrie royale ou locaux, après 1541 :

- Ferenc Frangepán (1543, voir Testaments),
- István Fejérvögyei, lieutenant royal et un temps archevêque d'Esztergom (1596)
- János Telegdy, archevêque de Kalocsa (1647)

Les seigneurs laïques aussi étaient très nombreux à élire sépulture dans ce couvent (familles Sennyey, Drugeth, Amadé, Lippay, Czobor, etc.)

Il y avait tant de sépultures dans ce couvent à la fin du XVI^e siècle qu'en 1591, la chapelle Saint-Jean dut être transformée en chapelle des défunts. Et en 1616 - à

une période où la majorité des habitants de la ville étaient luthériens, ce qui nécessita une protection spéciale obtenue du roi Rodolphe en novembre 1600 –, les frères durent se défendre face aux accusations de laïcs (tel György Zerdahelyi) s'indignant qu'ils aient transféré des dépouilles hors de l'église par manque de place.

< KARÁCSONYI I, p. 236 (d'après KÓSA, p. 404)

Testaments

Testament

Année

1317

Testateur

Pierre, curé de Žitný ostrov / Csallóköz

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

8 urnes de vin par an

Détail

En vertu de son testament dressé le 2 février 1317, Pierre curé de Sainte-Croix de Žitný ostrov, non loin de Bratislava (*Petrus, plebanus de Sancta Cruce de Chullokwz*), légua 2 vignes (*duas vineas*) situées sur le mont de Bratislava à sa soeur, à condition qu'elle donne chaque année (*singulis annis*) sur la première de ces vignes un *census* correspondant à 8 urnes de vin (*singulas octo urnas vini*) aux frères du couvent franciscain de Bratislava, sauf cas d'intempérie ou autre phénomène affectant les vendanges (voir Biens

non fonciers).

Il prend la même disposition à l'égard de son église paroissiale.

< ???

Testament

Année

1361

Testateur

Jean, fils de Jacques, bourgeois de Bratislava

Sociographie du testateur

Patricien(s)

Legs

1 étuve et 1 ferme

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Dans son testament dressé en 1361, Jean fils de Jacques, bourgeois de Presbourg, élit sépulture dans l'église du couvent et lègue sa maison thermale (étuve) et l'une de ses fermes aux frères ; ses proches devront les vendre au bourgmestre (*iudex*) de Bratislava nommé Jacques pour 150 marcs et affecter ladite somme "à la construction de la chapelle jouxtant l'église des Frères mineurs".

< KARÁCSONYI I, p. 231 (d'après un manuscrit des archives municipales de Bratislava, Sign. Lad. 23 n°35)

Testament

Année

1415

Qualité de l'année

av.

Testateur

Nicolas Wenczethy

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

un pré

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Avant 1415, date à laquelle un conflit éclata à propos du pré légué (affaire qui fut tranchée par le vicaire général d'Esztergom le 29 juillet 1417 en faveur des frères), le bourgeois de Bratislava *Wenczethy Miklos* et son épouse Anne avaient donné par testament à ce couvent un pré, en échange d'une messe anniversaire pour le salut de leur âme :

ad prenotatos fratres, gwardiano (!) et eorum conventum pro aniversario condam Wenczethy Miklos et domine Anne uxori sue

< MNL DF 250299

Année

1421

Testateur

Jean dit Pöll

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

100 livres

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 2 mars 1421, le gardien du couvent Ulric déclara devant le chapitre de Bratislava que *Johannes antiquus dictus Pöll*, bourgeois de Bratislava, avait déposé la somme de 100 livres (*super centum libris parvis*) à la municipalité pour un service anniversaire perpétuel (*pro anniversario perpetuo singulis annis, singulis quatuor temporibus cum vigiliis et missis peragere debentibus*), sur lesquels la ville devait donner chaque année 10 livres par an au couvent *pro censu* ; mais la ville remit ce jour le capital de 100 livres et les 10 livres de cens au représentant du couvent, le gardien Ulric.

Le document porte, sous le sceau, la mention : *non solvit*.

< MNL DF 239424

Année

1457

Testateur

Liebhard Egkenvelter

Legs

10 pièces d'or

Détail

Dans son testament daté de 1457, Liebhard Egkenvelter prévoit que, si son fils décède, il faudra payer 10 pièces d'or (*zehen guldein*) au couvent (*in das munich kloster*).

< ORTVAY II, 4, p. 505 note 10 (d'après Protocollum Testamentorum I, 92)

Testament

Année

1472

Testateur

Ladislav de Szentgyörgy, seigneur de Bazin

Sociographie du testateur

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Legs

4 marcs + 15 mesures de farine + 26 seaux de vin par an

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 27 février 1472, le *comes* Ladislas de Szentgyörgy, seigneur de Bazin, avec son neveu Simon, dressa son testament devant le chapitre collégial de Bratislava.

Il léguait en aumône chaque année aux frères :

- 4 marcs viennois sur le revenu des thermes de Bazin
- 15 (/14) mesures locales de farine sur le produit d'un moulin situé sous la citadelle
- 26 seaux de vin (ou moût) prélevés sur le péage sur le vin.

En échange, il leur demandait de célébrer 2 messes perpétuelles par semaine à l'intention des donateurs :

- 1 messe le dimanche pour la Trinité
- 1 messe le vendredi pour la Sainte Croix

< KARÁCSONYI I, p. 232 (d'après les Archives capitulaires de Bratislava, capsas 13, fol. 2, n°16) ; ORTVAY II, 4, p.502 (d'après *Protocollum V. Conventus Posoniensis p.130*)

Testament

Année

1472

Qualité de l'année

ap.

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 à 2 seaux de vin par an

Détail

Entre 1472 et 1503, au moins 6 testateurs de Bratislava léguèrent une vigne à leurs héritiers en posant comme condition de livrer aux frères du couvent 1 à 2 seaux de vin par an.

< KARÁCSONYI I, p. 232-233 (d'après KÓSA p.299-400)

Testament

Année

1483

Qualité de l'année

av.

Testateur

Marguerite Griessler

Legs

10 deniers

Détail

Dans son testament dressé au plus tard en 1483, Marguerite Griessler lègue 10 deniers au couvent ; son mari Étienne verse alors 4 deniers en application de ses dernières volontés.

< ORTVAY II, 4, p. 505 (d'après *Protocollum Testamentorum* I, 195)

Testament

Année

1494

Testateur

Thomas Behem

Legs

une moitié de maison

Détail

Dans son testament daté de 1494, Thomas Behem lègue sa maison à son épouse Dorothee mais précise qu'après la mort de celle-ci, la moitié de cette maison reviendra au couvent, pour la construction de l'église.

< ORTVAY II, 4, p. 505 note 10 (d'après Protocollum Testamentorum I, 241)

Testament

Année

1498

Testateur

Marguerite Kranfelder

Legs

argent pour des chaises

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Dans son testament dressé en 1498, Marguerite Kranfelder lègue au couvent de quoi acheter une (ou des ?) chaises pour (écouter ?) le prédicateur :

(...) als man auf den predig stul get

Elle précise que son mari devra être enterré dans l'église :

Vnd schaff auch vnd wil, das man meinen leib begraben sol in
Unser Lieben Frawen gothaus in dem munich kloster in der kirchen
(...)

< ORTVAY II, 4, p. 505 (d'après *Protocollum Testamentorum* I, 264a)

Testament

Année

1502

Testateur

Wolfgang Knoll

Legs

?

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le testament de Wolfgang Knoll, dressé en 1502, prévoit des dons aux frères en échange de messes *pro anima* à l'autel Saint-Sébastien situé dans l'église du couvent.

< ORTVAY II, 1, p.267 note 2 et II, 4, p. 505 (d'après Protocollum Testamentorum I, ?)

Testament

Année

1511

Testateur

Nicolas Welser

Legs

?

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le testament de Nicolas Welser, dressé en 1511, prévoit des dons aux frères en échange de messes quotidiennes lues *pro anima* à l'autel Saint-Christophe situé dans l'église du couvent.

< ORTVAY II, 4, p. 505 (d'après Protocollum Testamentorum I, 331a)

Testament

Année

1517

Testateur

Léopold Pfeffer

Legs

?

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le testament de Léopold Pfeffer, dressé en 1517, prévoit des dons aux frères en échange de messes *pro anima* à l'autel Sainte-Anne situé dans l'église du couvent.

< ORTVAY II, 4, p. 505 (d'après Protocollum Testamentorum I, 372)

Testament

Année

1543

Testateur

François Frangepán, évêque d'Eger

Sociographie du testateur

Membre(s) du haut clergé séculier

Legs

100 pièces d'or + 2 chasubles + 2 ampoules

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Dans son testament dressé le 22 janvier 1543, l'évêque d'Eger Ferenc Frangepán (*Franciscus de Frangepanibus*) demande à être enseveli devant l'entrée du couvent et fait un legs de 100 pièces d'or, 2 chasubles et 2 ampoules en faveur des frères :

Corpus meum lego, ut sepeliatur ante portam fratrum Minorum Poseniensi in civitate, sine pompa, cum 4 vel 6 intorticiis tantum.

Eidem ecclesie lego fratribus 100 aureos, ut orent Deum pro me ; item istas duas planets, quas hic habeo, de pavonacero videlicet unam, alteram albam ; item duas ampullas de argento lege dicte ecclesie.

C'est le premier don cité dans le dispositif. D'autres dons suivent, à ses proches et à son église.

< BUNYITAY *et alii* (éd.), t. IV, p. 192-194 n°158 (192 pour les dons au couvent)

Testament

Année

1552

Testateur

Étienne / István Kamonczy, chanoine d'Oradea

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

50 florins

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Dans son testament dressé le 12 octobre 1552, le chanoine d'Oradea / Nagyvárad nommé István Kamonczy choisit de se faire ensevelir chez les Franciscains et leur légua 50 florins ; il désigna comme exécuteurs testamentaires deux prédicateurs du couvent, Jean / János de Terebezd et François / Ferenc de Csongrád.

< KARÁCSONYI I, p. 236 (d'après Archives du chapitre de Breatislava, Prot. IX, fol. 109)

Bilan testaments

Très nombreux testaments faisant des dons au couvent.

Autres dons

Autre don

Année du don

1394

Donateur

Thomas de Zselizs, Benoît de Twirch et Pierre Dodt

Sociographie du donateur

Bourgeois urbain(s)

Dons

En 1394, Thomas, fils de Vesszös de Zselizs, Benoît de *Twirch* et Pierre fils de Thomas *Dodt*, les héritiers de Nicolas *Dalasz* et de sa femme Barbe (en tant qu'époux de leurs filles), bourgeois (*cives*) de Bratislava, accordent au couvent pour l'alimentation des frères et à titre perpétuel 4 marcs de deniers par an à prélever sur le douzième du produit du gué situé près du château fluvial de Bratislava.

< KARÁCSONYI I, p. 232 (d'après Archives franciscaines de Bratislava, Lad. I, fol.9, n°1)

Indulgences

Indulgence

Année

1296

Donneur d'indulgence

Évêque ou archevêque

Indulgence

En 1296, à la demande du gardien du couvent de Bratislava venu le trouver à Pécs, l'évêque de Pécs Paul accorda une année d'indulgences (*indulgentiae in remissionem peccatorum*) aux pieux visiteurs de l'église (Saint-Jean) du couvent du même nom (*ad ecclesiam in honore eiusdem Prosonii*

constructam, in qua religiosi et amabiles Deo viri Fratres minores Deo iiugiter famulantur) qui lui rendraient visite le jour de la Saint-Jean et le jour de la dédicace de l'église, pour augmenter la ferveur de leurs zéloteurs (ut igitur fervor universitatis vestre circa zelum domus Dei ardentius accendatur et vestra in Domino devotio augeatur).

< FEJÉR (éd.), VI / 2, p. 52-53

Indulgence

Année

1475

Donneur d'indulgence

Cardinal ou groupe de cardinaux

Indulgence

En 1475, cinq cardinaux accordèrent, à la demande des frères, 100 jours d'indulgences pour les visiteurs de l'église franciscaine Sainte-Marie aux grandes fêtes liturgiques suivantes : Nativité de Marie, Purification, Assomption, ainsi que Saint-François et fête de la dédicace de l'église.

< KARÁCSONYI I, p. 231 (d'après KÓSA, p.393)

Indulgence

Année

1494

Donneur d'indulgence

Pape

Indulgence

En 1494, le pape Alexandre VI accorda, suite à la construction d'un nouvel autel dans l'église franciscaine spécialement affecté aux (prières pour les) défunts, 40 jours d'indulgences à tous ceux qui contribueront à son luminaire ou à sa décoration, ou lui feront une aumône.

Elle s'appliquait aussi à ceux qui réciteraient 3 *Pater* et 3 *Ave* pour les âmes du Purgatoire devant cet autel aux jours suivants : fêtes des saints des trois ordres franciscains (fête et translation), de saint Étienne, de saint Laurent, de saint Christophe, de saint Wolfgang, de saint Sébastien, de l'Invention et Exaltation de la Croix, ainsi que des saints Udalric, Georges, Nicolas, Marie Madeleine, Marguerite, Catherine, Barbe, Ursule et ses compagnes, Tous les Saints et le jour des défunts.

< KARÁCSONYI I, p. 231 (d'après KÓSA, p.393) ; ORTVAY II, 4, p. 506 ; MASZÁRIK, p. 9

Associations de laïcs

Association de laïc

Nature de l'association

Confrérie

Observations

Une confrérie de la Vierge est attestée dans ce couvent à partir de 1461.

- le 8 avril 1461, Fabien d'Igal, ministre de la province de Hongrie, admit dans la confraternité supérieure de l'ordre les membres de la confrérie Notre-Dame associée au couvent de Bratislava (*Providis et circumspectis personis utriusque sexus fraternitatis beate Marie semper virginis in ecclesia Fratrum minorum in Posonio constitutis*) et institua deux messes annuelles en l'honneur de la Vierge Marie pour le salut de leur âme.

< MNL DF 274759 ; de CEVINS (éd), *Koldulórendi konfraternitások*, n°8, p.272-273

- en 1464, le pape Pie II accorda 100 jours d'indulgences à ses membres

< ORTVAY II, 4, p. 507-508 (en confondant indulgences et confraternité, 1461 / 1464)

Le règlement de cette confrérie prévoyait (depuis quand ?) que :

- les membres de celle-ci devaient verser chaque année aux frères 15 florins, en échange de quoi les frères devaient chanter 3 offices (le lundi pour les défunts, le jeudi pour le Saint Sacrement, le samedi pour la Vierge)
- les membres faisaient célébrer 2 messes chantées par an, l'une le lundi après la Chandeleur pour la Vierge et une autre pour les défunts ; le prédicateur proclamait alors les indulgences en faveur de la confrérie ; les membres offraient alors au couvent un veau, un seau de vin et des pains ; les frères célébraient le dimanche précédant chaque office solennel des vêpres solennelles.

< ORTVAY II, 4, p. 507 ; KÓSA p. 295 ; MASZÁRIK p. 98

Association de laïc

Nature de l'association

Confraternité

Observations

Le 8 avril 1461, Fabien d'Igal, ministre de la province de Hongrie, admit dans la confraternité supérieure de l'ordre les membres de la confrérie Notre-Dame associée au couvent de Bratislava (voir Confrérie) et institua deux messes annuelles en l'honneur de la Vierge Marie pour le salut de leur âme.

< MNL DF 274759 ; de CEVINS (éd), *Koldulórendi konfraternitások*, n°8, p.272-273

Association de laïc

Nature de l'association

Confrérie

Observations

Une confrérie Saint-Sébastien est mentionnée à partir de 1502 dans l'église de ce couvent (*Confraternitas S. Sebastiani, Sandt Sebastians Zech*).

En 1592, en vertu d'un accord contracté cette année-là avec le supérieur du couvent, les membres de cette confrérie versaient chaque année au couvent 5 deniers pour une messe le dimanche et le mercredi, ainsi que 10 deniers pour la célébration d'un service au Saint-Sacrement (*Officium de Corpore Christi*).

< ORTVAY II, 1, p. 267 note 2 et II, 4, p. 507-508

Rayonnement social

Les frères du couvent étaient presque tous germanophones (d'après les noms conservés) jusqu'aux années 1520, même si des prédicateurs hongrois sont attestés depuis le début du XV^e siècle ; puis augmentation du nombre de frères magyarophones.

Parmi les bienfaiteurs, on trouve des Hongrois (*Wenczethy Miklos*, dans cet ordre dans la sentence de juillet 1417) et des Allemands.